

Saintes, le 22 mai 2017

Le Principal  
aux parents d'élèves,  
aux professeurs,  
et à tous les personnels du collège.

Mesdames et messieurs les Parents d'élèves,  
Mesdames et messieurs les Professeurs, et personnels du collège.

La fin de l'année scolaire est fixée par le calendrier officiel au **vendredi 7 juillet 2017** au soir, l'accueil et la restauration des élèves seront assurés jusqu'à cette date. La présence de tous les élèves est donc **OBLIGATOIRE jusqu'au dernier cours du vendredi 7 juillet**, (sauf les 29 et 30 juin et les 5 et 6 juillet car les professeurs seront requis pour la surveillance et les corrections des épreuves du DNB)

La tenue des **conseils de classe** et la **remise des manuels scolaires** ne sont que de simples opérations administratives, dont les dates sont liées à des contraintes réglementaires ou techniques, mais qui **ne marquent pas la fin de l'enseignement**.

Jour	classes	Opérations	Commentaire	
Judi 1 <sup>er</sup> et vendredi 2 juin	3 <sup>èmes</sup>	Conseils de classe.	<b>Les conseils de 3<sup>ème</sup> ont toujours lieu tôt</b> pour permettre le déroulement des opérations d'orientation et d'affectation, puisque ces élèves vont quitter le collège et rejoindre pour la plupart un lycée ou un lycée professionnel. <b>Les cours, OBLIGATOIRES, continuent durant les semaines qui restent. Ils permettent de terminer les programmes et de préparer les épreuves du Diplôme National du Brevet.</b>	
Samedi 10 juin	CM2	<b>De 8h30 à 12h, accueil des parents de CM2 pour l'inscription en 6<sup>ème</sup></b> (note donnée aux parents)		
Lundi 12 à vendredi 16 juin	5D	Séjour sur l'île de Ré dans le cadre d'un projet pédagogique		
	4 <sup>èmes</sup>	Conseils de classe ( <i>planning à venir</i> )		
Lundi 19 A vendredi 23 juin	6 <sup>èmes</sup>	Conseils de classe ( <i>planning à venir</i> )		
	5 <sup>èmes</sup>			
Mercredi matin 21 Jeudi 22 toute la journée Vendredi 23 toute la journée	3 <sup>èmes</sup>	Epreuves orales du DNB ( <i>cf note distribuée Le 23 mai 2017</i> ) Durant ces 2 jours 1/2, les 3 <sup>èmes</sup> n'auront pas cours et les professeurs assureront les cours de 6 <sup>ème</sup> 5 <sup>ème</sup> 4 <sup>ème</sup> , sauf la 1/2 journée où ils seront de jury. Les emplois du temps des autres classes seront modifiés et consultables sur Pronote		
Lundi 26 juin Et mardi 27 juin (en fonction d'un planning qui sera communiqué aux professeurs principaux)	6 <sup>èmes</sup>	<b>Les élèves de 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> rapporteront les manuels scolaires, et les ouvrages de français qui leur ont été prêtés pour l'année.</b> Ils les rendront au collège au cours de la journée, selon un planning qui leur sera communiqué oralement par les professeurs principaux, par affichage au collège et mis en ligne sur le site de l'établissement <a href="http://etab.ac-poitiers.fr/coll-rcaille-saintes/">http://etab.ac-poitiers.fr/coll-rcaille-saintes/</a> . (une <b>facture correspondant à la perte ou à la détérioration anormale des livres</b> sera donnée à certains élèves. Ils devront la régler à l'intendance du collège pour <b>Vendredi 30 juin, délai de rigueur</b> ) <b>Après la remise des livres, les cours continueront.</b> Des photocopies seront fournies si utile		
	5 <sup>èmes</sup>			
	4 <sup>èmes</sup>			
Mercredi 28 juin	3 <sup>èmes</sup>	Epreuves orales du DNB pour les 3 <sup>èmes</sup> absents, avec certificat médical, lors de la session des 21-22-23 juin ( <i>cf note distribuée Le 23 mai 2017</i> ) <b>Les 3<sup>èmes</sup> seront LIBÉRÉS</b> pour leurs révisions personnelles et pour la préparation des salles pour le DNB. <b>Les 6<sup>èmes</sup>, 5<sup>èmes</sup>, 4<sup>èmes</sup> auront cours normalement.</b>		
Jeudi 29 juin (les horaires indiqués des ci-contre sont ceux des candidats qui ne bénéficient pas d'un temps aménagé.)	6 <sup>èmes</sup> 5 <sup>èmes</sup> 4 <sup>èmes</sup>	<b>L'absence des 6<sup>èmes</sup>, 5<sup>èmes</sup>, 4<sup>èmes</sup> sera autorisée.</b> L'accueil sera assuré, mais <b>les cours ne seront pas dispensés</b> , puisque <b>tous les professeurs seront requis pour surveiller les épreuves du DNB.</b>		
	3 <sup>èmes</sup>	1 <sup>ère</sup> épreuve du DNB : <b>Mathématiques</b>	2h / 13h30-15h30 sur 50 points - arriver 20 minutes avant le début	
		2 <sup>ème</sup> épreuve du DNB : <b>Sciences et technologie</b>	1h / 15h45-16h45 sur 50 points - ne pas oublier la <b>convocation</b> et la <b>pièce d'identité</b> obligatoires pour passer les épreuves	
Vendredi 30 juin (les horaires des épreuves sont ceux des candidats qui ne bénéficient pas d'un temps aménagé.)	6 <sup>èmes</sup> 5 <sup>èmes</sup> 4 <sup>èmes</sup>	<b>L'absence des 6<sup>èmes</sup>, 5<sup>èmes</sup>, 4<sup>èmes</sup> sera autorisée.</b> L'accueil sera assuré, mais <b>les cours ne seront pas dispensés</b> , puisque <b>tous les professeurs seront requis pour surveiller les épreuves du DNB.</b>		
	3 <sup>èmes</sup>	3 <sup>ème</sup> épreuve du DNB : <b>Histoire Géographie Education civique</b>	2h / 9h-11h sur 50 points	- arriver 20 minutes avant le début  - ne pas oublier la <b>convocation</b> et la <b>pièce d'identité</b> obligatoires pour passer les épreuves
		4 <sup>ème</sup> épreuve du DNB : <b>Français (questions sur un texte)</b>	1h10 / 11h15-12h25 sur 20 + 5 points	
		4 <sup>ème</sup> épreuve du DNB : <b>Français (dictée)</b>	0h20 / 14h30-14h50 sur 5 points	
		5 <sup>ème</sup> épreuve du DNB : <b>Français (écriture)</b>	1h30 / 15h-16h30 sur 20 points	
	Affichage du résultat de l'affectation informatique des élèves de 3 <sup>ème</sup> dans un nouvel établissement (reçu le 30 au matin normalement)			
Bal de fin d'année des 3 <sup>èmes</sup> de 19h30 à minuit au gymnase (non ouvert aux élèves des autres niveaux)				

Jour	classes	opérations		
Lundi 3 juillet	3 <sup>èmes</sup>	- Les élèves de 3 <sup>ème</sup> , rapporteront les manuels scolaires, et les ouvrages de français qui leur ont été prêtés pour l'année. (une facture correspondant à la perte ou à la détérioration anormale des livres sera donnée à certains élèves. Ils devront la régler à l'intendance du collège pour jeudi 6 juillet, délai de rigueur) - les affectations seront données aux élèves, de même que les dossiers d'inscription dans les lycées ou lycées professionnels de Saintes (les autres seront envoyés directement aux familles par les lycées).		
	6 <sup>èmes</sup> 5 <sup>èmes</sup> 4 <sup>èmes</sup> 3 <sup>èmes</sup>	Cours ponctués d'activités organisées par les élèves et les professeurs dans le cadre des festivités de fin d'année. (des professeurs seront convoqués pour l'harmonisation des corrections du DNB, donc quelques cours ne seront pas assurés)		
Mardi 4 juillet	6 <sup>èmes</sup> 5 <sup>èmes</sup> 4 <sup>èmes</sup> 3 <sup>èmes</sup>	Cours ponctués d'activités organisées par les élèves et les professeurs dans le cadre des festivités de fin d'année. (des professeurs seront convoqués pour l'harmonisation des corrections du DNB, donc quelques cours ne seront pas assurés)		
Mercredi 5 juillet Jeudi 6 juillet	6 <sup>èmes</sup> 5 <sup>èmes</sup> 4 <sup>èmes</sup> 3 <sup>èmes</sup>	Les cours de français, mathématiques, histoire géographie, sciences physiques, SVT et technologie ne seront pas assurés puisque les professeurs de ces disciplines seront requis pour les corrections du DNB.) L'accueil des élèves est assuré.		
Vendredi 7 juillet	6 <sup>èmes</sup> 5 <sup>èmes</sup> 4 <sup>èmes</sup> 3 <sup>èmes</sup>	Cours ponctués d'activités organisées par les élèves et les professeurs dans le cadre des festivités de fin d'année.		
De lundi 10 juillet à Jeudi 13 juillet inclus	Les services administratifs, d'intendance et de vie scolaire du collège fonctionneront normalement. Ils seront ouverts au public de 9h à 12h et de 13h à 16h.			
Mercredi 12 Juillet à partir de 10h00	3 <sup>èmes</sup>	Résultats du DNB	Les résultats • seront affichés au collège • seront consultables sur le site du collège <a href="http://etab.ac-poitiers.fr/coll-rcaillie-saintes/">http://etab.ac-poitiers.fr/coll-rcaillie-saintes/</a> • seront consultables sur le site de l'académie <a href="http://www.ac-poitiers.fr">www.ac-poitiers.fr</a> (attention, dans ce dernier cas, il faut le numéro de candidat qui se trouve sur la convocation des élèves... à ne pas jeter après les épreuves)	
			De lundi 17 juillet à Vendredi 21 juillet	<b>Permanence de la Direction</b> : Tous les courriels envoyés à l'adresse du collège <a href="mailto:ce.0170144p@ac-poitiers.fr">ce.0170144p@ac-poitiers.fr</a> ou via le site seront traités. <b>Le courrier postal n'est pas traité</b>
			De lundi 24 juillet à vendredi 18 août	<b>FERMETURE 4 SEMAINES</b> : seules les urgences et les éléments nécessaires à la préparation de rentrée, envoyés à l'adresse du collège <a href="mailto:ce.0170144p@ac-poitiers.fr">ce.0170144p@ac-poitiers.fr</a> ou via le site seront traités.
			De lundi 21 août à vendredi 25 août	<b>Permanence de la Direction</b> : Tous les courriels envoyés à l'adresse du collège <a href="mailto:ce.0170144p@ac-poitiers.fr">ce.0170144p@ac-poitiers.fr</a> ou via le site seront traités. <b>Le courrier postal n'est pas traité</b> Mercredi 23 : tous les personnels d'entretien du collège reprendront le travail..
De lundi 28 août à Vendredi 1 <sup>er</sup> septembre	Les services administratifs, d'intendance et de vie scolaire du collège fonctionneront normalement. Ils seront ouverts au public de 9h à 12h et de 13h à 16h.			
Vendredi 1 <sup>er</sup> septembre	Journée de prérentrée des enseignants			
Lundi 4 septembre (8h)	6 <sup>èmes</sup>	Journée de prérentrée des 6 <sup>èmes</sup> seulement et des internes de 6 <sup>ème</sup> 5 <sup>ème</sup> 4 <sup>ème</sup> 3 <sup>ème</sup> (les élèves doivent amener simplement leur trousse, leur agenda et quelques feuilles pour écrire)		
Mardi 5 septembre (8h)	5 <sup>èmes</sup> 4 <sup>èmes</sup> 3 <sup>èmes</sup>	Journée de prérentrée des 5 <sup>èmes</sup> , 4 <sup>èmes</sup> , 3 <sup>èmes</sup> seulement (les 6 <sup>èmes</sup> sont libérés)		
Mercredi 6 septembre (8h)	6 <sup>èmes</sup> 5 <sup>èmes</sup> 4 <sup>èmes</sup> 3 <sup>èmes</sup>	Emploi du temps normal pour tous les élèves.		
Vendredi 6 juillet 2018 (17h)	Dernier jours de COURS de l'année 2017-18			

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Principal,  
Remy PLUYAUX

NB: Pour les parents des élèves qui quitteront l'établissement (en particulier des 3<sup>èmes</sup>)

- Il vous faudra procéder à l'inscription de vos enfants aux dates prévues par chaque établissement, qui seront indiquées sur les dossiers qui seront remis à vos enfants le 3 juillet ou qui vous seront envoyés par les lycées.
- Lorsque les factures d'hébergement, de restauration et de livres seront réglées, les certificats de fin de scolarité (exeat), nécessaires aux élèves qui quitteront le collège pour confirmer leur inscription dans leur futur établissement, seront transmis directement aux nouveaux établissements, sauf si des élèves ou parents souhaitent les retirer au secrétariat entre le 1er et le 13 juillet
- Les élèves qui n'auront pas d'affectation le 30 juin pourront émettre d'autres vœux entre jeudi 6 et lundi 10 juillet 12h00. Ils pourront rencontrer en urgence le conseiller d'orientation psychologue s'ils souhaitent être conseillés.
- Les résultats de ce second tour d'affectation seront connus lundi 10 juillet à 17h00.

**Pour les professeurs et personnels du collège, autres dates particulières :**

- Mercredi 7 juin, 13h30- 17h00:** ½ journée de travail hors temps scolaire, pour la validation des compétences cycle 4 et la préparation de la rentrée 2017.
- Jeudi 8 juin 17h15-18h30 :** Commission d'harmonisation CM2-6<sup>ème</sup>, avec les professeurs de CM2 des écoles du secteur du collège, à 16h30, salle Jean Moins. Sont invités tous les professeurs qui le désirent, en particulier les professeurs qui prendront des 6<sup>èmes</sup>.
- Lundi 26 juin, 17h15-18h30 :** Conseil école collège n°2 : Sont invités tous les professeurs qui le désirent, en particulier ceux qui prendront des 6<sup>èmes</sup>.
- Lundi 3 juillet, 17h30:** Cérémonie de fin d'année, au restaurant scolaire (départs en retraite, mutations, ...)
- Mardi 4 juillet, 18h :** Dernier conseil d'administration de l'année scolaire (si nécessaire), salle Jean Moins.

Vous pouvez retrouver cette note sur le site du collège René Caillié : <http://etab.ac-poitiers.fr/coll-rcaillie-saintes/>